

- PROGRAMME -

Parole aux territoires en Auvergne Rhône-Alpes

18 octobre 2023

À la suite du « Grand débat du domicile », la Fédésap reprend la route cet automne pour quatre « Parole aux territoires » dans les Hauts-de-France, le Grand Est, en Bourgogne Franche-Comté et en Auvergne Rhône-Alpes. Un nouveau format de rencontre pour vous informer et échanger sur les prochains enjeux et nouvelles opportunités pour notre secteur dans votre région.

Informations pratiques :

Hôtel de Région Rhône Alpes Auvergne
101, cours Charlemagne à Lyon

14h00 à 14h30

Accueil des participants

Animation de la rencontre : Mme Alexandra BARDET, consultante en communication

14H30 à 15h00

Introduction

M. Franck THOUNY, délégué régional de la Fédésap d'auvergne Rhône-Alpes
Mme Salwa PHILIBERT, sous-préfète du Rhône en charge de la politique de ville

15H00 à 15h20

Présentation des données régionales sur le grand âge

M. Jean-Christophe BRIANT, dirigeant de JCB Strat Santé & Seniors, expert des enjeux de vieillissement & des territoires
– en visio

15H20 à 16h30

Table-ronde n°1 : Vers un Service Autonomie. Quelles opportunités pour les SAAD ?

Avec la création du service autonomie, le gouvernement entend soutenir le secteur de l'aide et de l'accompagnement à domicile, simplifier le parcours des personnes fragiles et de leurs aidants, et offrir une trajectoire professionnelle plus attractive aux salariés. Pour les structures, l'évolution vers un service autonomie mixte – aide et soin – implique de nouvelles obligations. Quels conseils pour mener à bien cette mue ?

Intervenants :

M. Loïc Bragard, directeur général délégué de SPQR Conseil
M. Régis GRANET, directeur juridique et qualité de la Fédésap

16H30 à 17h30

Table-ronde n°2 : De la proposition de loi « Bien vieillir » à la loi Grand âge, quelles mesures pour notre secteur ?

Selon l'INSEE, la France comptera 4 M de personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie en 2050, contre 2,5 M aujourd'hui. Plus que jamais, notre pays doit se doter d'une stratégie à long terme pour répondre aux besoins de Français, qui augmenteront dès 2030. Dans le contexte actuel de contrainte budgétaire et de crise historique du recrutement, les questions de l'efficacité des politiques publiques, du renforcement de l'offre d'accompagnement à domicile et de l'attractivité de nos métiers sont primordiales. Que peut attendre le secteur du domicile des réformes à venir ? Comment retranscrire dans les textes et dans les lignes budgétaires l'indispensable investissement dans le virage domiciliaire ?

Intervenants :

M. Cyrille ISAAC-SIBILLE, député du Rhône – en visio

M. Pascal BLANCHARD, vice-président du Grand Lyon en charge de la Santé, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

M. Olivier LAVERLOCHERE, administrateur de la Fédésap

En présence de :

M. Jean-Thomas ROUGERON, secrétaire national de la Fédésap et Mme Agnès SCHERER, responsable de l'animation des réseaux de la Fédésap

18h30 à 20h30

Cocktail dînatoire